

Fonctionnement – Bilan de l'EAN

En vue de la poursuite du débat sur le fonctionnement d'Ensemble et la composition de l'EAN, voici un document donnant des éléments de bilan de l'EAN

Éléments relatifs au bilan de l'EAN.

Ce bilan devrait être fait à l'aune d'un bilan général d'Ensemble ! afin de ne pas apparaître déconnecté du reste de l'organisation, d'autant que parler de l'EAN c'est d'abord parler de la place des collectifs dans l'organisation et du rôle du CN.

Il semble en effet que l'exécutif d'E ! est double, EAN et CN, et que le manque d'initiatives politiques du CN se répercute sur le travail de l'EAN dans une dynamique de délégation du premier sur la seconde. Les CN se sont petit à petit transformés en législatif contrôlant l'action de l'EAN : dès lors il n'y a même pas ou peu « d'initiative(s) législative(s) ». Les CN jouant plus ou moins le rôle des AG.

Rappel : entre la création et l'Ag de février, ont eu lieu deux débats afin d'améliorer le fonctionnement, puis deux notes sur le fonctionnement ont été rédigées suite à l'Ag de janvier-février 2015. La première sur un état des lieux et une mise en commun des réflexions antérieures. La seconde sur la répartition des tâches avec propositions aux camarades d'y participer.

Les rôles au sein de l'EAN ne sont pas les mêmes entre des camarades de régions, le plus souvent déjà à l'animation d'une région, ville, département et les camarades de RP dont la participation physique est rendue plus facilement possible. On peut avoir un rôle à l'EAN en étant en région. Cela étant, l'équipement réel et effectif dans des moyens de communication ad hoc devrait permettre d'améliorer la participation effective de tous et toutes.

On peut sans doute aussi constater que le rôle d'animation de l'EAN aurait dû être discuté et défini plus avant. Ces réflexions et engagements auraient été décisifs pour établir comment consolider un mouvement en cours de construction. D'où un effort de bilan, que nous n'avons pas trouvé le temps de faire plus tôt qui permettra d'avancer sur des améliorations.

❖ Les membres de l'EAN. Participation. Implication. Atouts et freins.

L'EAN est actuellement composée de 63 membres, issus de RP et de régions, avec des binômes. Les binômes ont été mis en place pour favoriser la participation des représentant-es de régions. Les expériences sont diverses.

La participation régulière regroupe environ 25-30 membres (Hebdo+plénière). Certain-es n'ont jamais participé, certain-es ont « disparu ». Il faudrait savoir pourquoi certain-es sont parti-es, et s'interroger sur la place du secteur jeune.

L'utilisation de Skype n'a été que peu possible et les camarades indiquent que cela permet de suivre les réunions mais assez peu d'y participer réellement, notamment à cause de leur durée.

L'articulation réunion plénière et hebdo a permis une participation plus régulière des régions et des débats plus approfondis, mais cela est « lourd » pour les camarades contraints de venir régulièrement à paris.

La Séparation des points techniques et politiques a permis de tenter de se consacrer plus spécifiquement aux seconds, mais la lourdeur des premiers n'a pas toujours rendu cela possible. Il faudrait sur les points purement techniques faire juste une information sans débats.

Rôle du secrétariat.

Le secrétariat doit être redéfini : il faut en délimiter les tâches réelles, la composition nominative, les rythmes de travail ...Et il faut dans l'immédiat féliciter tou-te-s celles et ceux qui y ont apporté leur contribution.

La difficulté à anticiper l'introduction des points à l'ordre du jour demeure (un résumé avec quelques pistes de conclusion permettrait de mieux avancer collectivement et éventuellement de mieux connaître les différents points de vue). Une meilleure préparation des réunions elles-mêmes est sans doute indispensable (par exemple, faire circuler un récapitulatif sur les demandes de soutien à des initiatives/positions... éviterait de démultiplier les informations).

En général la répartition des tâches reste difficile, impliquant un nombre réduit de camarades.

Un défaut de circulation de l'information dans l'EAN, constitue un obstacle au travail collectif.

Les discussions sont parfois interminables, on refait parfois le CN au lieu de mettre en œuvre son orientation. Cela induit notamment un retard dans les discussions.

Enfin la difficulté à connaître ce qui se dit dans le mouvement demande d'améliorer la reprise par l'EAN des questions qui émergent sur la liste du CN. Un temps spécial pourrait être parfois consacré aux relations avec les collectifs et aux informations sur l'état du mouvement.

L'EAN a réussi sur ce mandat à mettre sur pieds de nouvelles commissions avec certains de ses membres et d'autres camarades intéressé-e-s. C'était déjà le cas sur le bulletin, l'université d'été, la trésorerie..., c'est désormais le cas notamment sur la communication, la gestion du local...

❖ **Que fait l'EAN ?**

Débat qui existe sur le rôle de l'EAN.

Il ne s'agit pas d'avoir une vision unilatérale uniquement dénonciatrice des « travers » de l'EAN. Il convient de repartir du texte actuel sur le fonctionnement (résumé ci-dessous).

On remarque la faible expression des collectifs, le peu de partage de débats et/ou initiatives sur la liste du CN, ce qui interroge. La participation aux groupes de travail ouverts à l'occasion de la préparation de l'AG n'ont réunis que très peu de participant-es.

Il faut également souligner la nécessité de mieux prendre en compte et discuter les priorités.

Un des objectifs doit être que l'EAN soit plus utile aux collectifs et plus efficaces dans la mise en œuvre des orientations.

Sans doute devons-nous discuter des moyens pour qu'un débat ouvert se combine avec une unité de pratique permettant d'être visibles et compris, des initiatives, la capacité collective de faire des campagnes : c'est-à-dire de mener une action politique qui prend en

compte des situations différentes.

Cela devrait passer par une tâche d'animation des débats d'orientation pris assez tôt et avec des moyens pour que les Collectifs aient à discuter sur des éléments d'information et des choix dont la présentation devrait être l'une des responsabilités des membres de l'EAN, en lien avec les commissions et divers collectifs.

Précisons un peu :

- repérer les thèmes et débats qui circulent sur les listes ou le site, favoriser les échanges et confrontation et alimenter les débats du CN (cela exige de se mettre de nouveau d'accord sur la fonctionnalité de nos listes)
- faire les propositions politiques qu'exige la situation

L'EAN devrait se soucier qu'Ensemble !, dans la diversité de ses collectifs, puisse anticiper des débats à venir et réagir rapidement à des situations d'actualité.

Par exemple :

- Alimenter les campagnes politiques pour refuser de payer les dettes illégitimes, la préparation d'accords à rejeter (TAFTA, etc.). Qu'une commission soit en charge de tel ou tel domaine d'activité exige aussi que l'EAN mette à contribution les membres d'E !, afin qu'une alimentation régulière soit faite, avec les arguments concernant des questions ouvertes.
- Que faisons-nous pour faire partager à tout le mouvement notre implication dans la **Plateforme du logement social** ? ou dans **Notre santé en danger** ?
- Discuter de la mise en évidence d'orientations qui font accord mais restent en « sommeil »
- ...
- mise en œuvre de l'orientation décidée par le CN

Cet aspect suppose que soient suivies, explicitement, les décisions prises. Il faut donc que le point des informations soit rédigé et diffusé aux collectifs. De même, cela suppose que ce que pensent les collectifs soit transmis, rassemblé, ordonné, rediffusé à tout le mouvement : courriers, site, etc.

Pour cela, une organisation interne de l'EAN doit donner des responsabilités à des groupes de membres pour faire des rapports réguliers : demander les informations, les mettre en commun, faire débattre à l'EAN de ce qui apporte des éléments positifs comme de ce qui pose des problèmes (ajuster une activité, intégrer des difficultés et savoir y répondre...)

- répartition des responsabilités
- porter la parole du mouvement

Ce qui suppose qu'une mise en forme particulière soit prévue, en permanence, pour des expressions publiques. Et aussi, sans doute, un travail spécifique sur l'usage de tous les moyens de communication.

- éditer le matériel de communication
- impulser et organiser le développement du mouvement
- veiller aux questions de démocratie et d'organisation

❖ **Les principales tâches, ne sont pas toujours bien identifiées.**

- Secrétariat (ODJ, compte-rendu avec la question du contenu (la décision collective de désigner 2 camarades au début de chaque séance ne s'est jamais concrétisée, du coup ce sont les membres du secrétariat qui font,...), compte-rendu du CN, lettre aux collectifs, lettre aux adhérents, BI...)
- Lien avec les collectifs, état des lieux du mouvement (une enquête qualitative à ce sujet a été menée pour avoir des remontées, des attentes et des besoins des collectifs)
- agit-prop-automedia : site, matériel, réseau sociaux...
- Trésorerie et recensement des collectifs
- Local
- liens avec les commissions : presque tout reste à faire
- liens avec la COGIP
- liens avec le secteur jeune
- Animation groupes de travail thématiques (UDT, élections... évolue en fonction des besoins)
- liens avec les autres forces politiques (FDG, ex-LMP....)
- liens avec le PGE
- suivi des cadres unitaires (CNDF, CQFD, Logement, Syrie...)
- portes paroles
- mise en place de commission ad hoc de gestion des conflits